

Les réalités économiques de l'abattage du phoque au Canada

Le secteur de la chasse au phoque est habituellement mal représenté par les autorités canadiennes comme étant essentiel pour l'économie des communautés côtières des provinces de l'Atlantique canadiennes. Cependant, les faits démontrent clairement que la chasse au phoque est une activité économique marginale qui pourrait facilement être progressivement éliminée et remplacée par le gouvernement fédéral s'il en décidait ainsi.

Voici les réalités économiques de la chasse au phoque commerciale au Canada :

FAIT : les chasseurs de phoques sont des pêcheurs commerciaux qui gagnent, en moyenne, seulement une petite partie de leur revenu annuel grâce à l'abattage des phoques.

Presque tous les phoquiers sont des pêcheurs commerciaux. Au cours des dernières années, le revenu de la chasse au phoque a atteint, en moyenne, bien moins que cinq pourcent des revenus annuels des pêcheurs participant à l'abattage. Le reste de leurs revenus proviennent des pêches telles que le crabe, la crevette et le homard. La chasse au phoque est une activité hors saison, laquelle a généralement lieu pendant seulement quelques jours au printemps avant l'ouverture des autres pêches.

FAIT : seulement quelques milliers de Canadiens participent à la chasse au phoque.

La vaste majorité des chasseurs de phoques (>80 %) au Canada demeurent à Terre-Neuve et représentent moins d'un pourcent de la population provinciale. En 2005, 14 050 licences de chasse au phoque commerciale ont été émises (y compris 9730 « professionnelles » et 4321 licences d'« adjoint »). Il y a eu depuis un gel de l'émission des licences. Notamment, seulement un faible nombre de ces titulaires de licences participent réellement à la chasse au phoque chaque année. Par exemple, en 2009, la plupart des titulaires de licences ont choisi de ne pas participer à la chasse à cause des faibles prix des fourrures de phoque. Toutefois, les pêcheurs ont grandement avantage à renouveler leur licence, peu importe s'ils prévoient participer ou non à la chasse au phoque. Les licences de chasse au phoque coûtent seulement 5 \$ CAD et omettre de renouveler peut retirer l'admissibilité des phoquiers à participer aux chasses futures ou au rachat de licence.

FAIT : la chasse au phoque est une activité économique marginale dans les provinces de l'Atlantique canadiennes.

Au cours des dernières années, la chasse au phoque commerciale a représenté moins de 3 pourcent de la valeur au débarquement des pêches de Terre-Neuve et moins d'un demi-pourcent du PIB de la province. En 2009, le prix des peaux de phoques étaient si faibles que de nombreux chasseurs de phoques ont choisi de ne pas participer à l'abattage, réalisant que ce ne serait pas rentable.

FAIT : les produits du phoque génèrent des revenus relativement peu élevés.

Les représentants supérieurs du gouvernement canadien décrivent l'abattage commercial du phoque comme « principalement une chasse à la fourrure ». Il y a très peu de marchés pour la viande du phoque et les carcasses du phoque sont habituellement laissées à pourrir sur la glace. En avril 2009, il a été signalé que les peaux de phoque de haute qualité valaient environ 15 \$ CAD, une diminution de 86 pourcent depuis 2006.

L'huile de phoque est un sous-produit obtenu via le traitement des peaux de phoque. Elle est habituellement utilisée à des fins industrielles; mais de plus petites quantités sont utilisées pour créer des suppléments d'Omega 3 pour consommation humaine. Ce produit entre dans un marché limité qui abonde déjà d'alternatives plus économiques, telles que les huiles de lin et de poisson.

FAIT : la chasse au phoque est une entreprise financièrement risquée pour les pêcheurs.

En raison des risques associés à l'exploitation de navires de pêche en eaux obstruées par la glace, les propriétaires des bateaux de chasse au phoque ont de la difficulté à s'assurer. Un rapport de 2000 par la Maritime Search and Rescue, de la région de Terre-Neuve, indique que les facteurs de risque associés à la chasse au phoque « empêchent souvent toute forme de couverture d'assurance ». Ce rapport indique également que les navires employés dans le secteur de la

chasse au phoque « constatent que les polices standard exigent une franchise pouvant s'élever jusqu'à 100 000 \$ ». Ainsi, les dommages aux bateaux utilisés pour la chasse au phoque peuvent représenter des pertes économiques significatives pour leurs propriétaires. De plus, quand les navires sont endommagés de façon importante, les pêcheurs sont incapables de participer à des pêches plus lucratives desquelles ils obtiennent la grande majorité de leur revenu.

FAIT : le gouvernement canadien offre des millions de dollars de l'argent des contribuables pour aider le secteur de la chasse au phoque chaque année.

Les analyses économiques de la chasse au phoque commerciale ont révélé des dizaines de millions de dollars en subventions du gouvernement versées pour le secteur de la chasse au phoque au cours des dernières années, y compris des bourses et des prêts aux usines de traitement, aux entreprises et aux groupes de pression pour les phoques; les services de déglacage de la Garde côtière; et les efforts de pression du gouvernement au nom du secteur de la chasse au phoque. Il y a également d'autres coûts cachés: la chasse au phoque est définie par les représentants de la Garde côtière canadienne comme une activité à « risque élevé » et les rapports du gouvernement démontrent que le secteur est associé à un nombre disproportionné d'incidents de recherche et sauvetage – et tout cela aux frais des contribuables.

FAIT : l'abattage commercial des phoques nuit à l'économie et à la réputation du Canada

L'abattage commercial du phoque entache la réputation du Canada en tant que nation moderne et civilisée. L'impact sur les secteurs comme le tourisme n'a jamais été quantifié. Toutefois, de nombreux groupes de protection des animaux ont vivement conseillé au public de boycotter le Canada comme destination de vacances, jusqu'à ce que les activités annuelles d'abattage du phoque cessent.

D'autres secteurs ont également été affectés significativement. En 2005, un boycottage des fruits de mer canadiens a été lancé aux États-Unis afin d'exercer des pressions sur le gouvernement canadien pour mettre fin à la chasse au phoque. Jusqu'à maintenant, plus de 5500 entreprises et 650 000 individus se sont engagés à éviter certains ou tous les fruits de mer canadiens jusqu'à la cessation de la chasse au phoque. Depuis le lancement du boycottage, les exportations de fruits de mer de Terre-Neuve vers les États-Unis ont diminué dramatiquement, ce qui représente des millions en pertes de revenus pour la province.

FAIT : le gouvernement canadien peut racheter les licences de chasse au phoque

Au fil des ans, le gouvernement canadien a mis en place plusieurs programmes de « rachat » ou de « remboursement de licence » à la veille de la fermeture des services de pêche, versé des indemnités aux pêcheurs pour leurs pertes de revenus et offert du capital à investir dans d'autres occasions économiques.

Certains chasseurs de phoques ont exprimé leur intérêt envers un rachat du secteur de la chasse au phoque par le gouvernement, qui serait jumelé à des mesures législatives pour interdire la chasse au phoque commerciale. Un tel plan permettrait au gouvernement canadien de se libérer élégamment d'une controverse qui le hante depuis des décennies.

FAIT : l'écotourisme marin est un secteur à croissance viable pour les communautés côtières.

De nombreuses études ont démontré que l'écotourisme marin pouvait et génère déjà des emplois durables au sein des communautés côtières. Notamment, le secteur d'observation des baleines au Canada a une plus grande valeur pour son économie que la chasse au phoque commerciale.

L'écotourisme du phoque existe depuis des années aux Îles de la Madeleine, une région importante de chasse au phoque. Aujourd'hui, davantage d'argent est dépensé pour l'observation des phoques aux Îles de la Madeleine que la valeur au débarquement de la chasse au phoque commerciale dans cette région.